

Compte-rendu de la rencontre des parents délégués 19 novembre 2024 18h30

Sont présents un parent de chaque école de St Foy les Lyon ainsi que Nicolas Rodriguez et Estelle Gresse-Minodier qui reprend le poste de Mme Musard.

Ouverture d'une 4ème classe à l'école Grange Bruyère l'an prochain, la mairie fait comprendre que c'est surtout à la demande des parents mais que les effectifs malgré la fermeture de Chassagne ne seront pas si élevés et qu'il n'est pas certain de pouvoir maintenir cette 4ème classe sur la durée. En PS et MS cette année, les deux écoles réunies, il y a 63 enfants et il n'y pas de grosse vague de PS attendue l'an prochain. Explication sur les zones mixtes à un parent qui s'étonne d'être attribué à une école alors qu'une autre est plus proche de chez elle.

Demande des parents à la mairie de faire une communication sur le transfert des dossiers entre Chassagne et Grange Bruyère car les parents s'inquiètent. La mairie rassure en disant que cela va se faire automatiquement mais qu'ils pourront communiquer sur cela si besoin.

Beaucoup de fermeture sur plusieurs écoles cette année et une ouverture de classe sur Chatelain.

Echange sur les travaux à l'école Paul Fabre et les changements qui vont impacter Grange Bruyère. La cantine de la maternelle est transférée dans la primaire, il s'agira d'un self pour les primaires ce qui permet de résoudre la problématique des bacs plastiques qui seront interdits en 2025. Les maternelles auront une salle dédiée dans la nouvelle cantine avec toujours un service à table mais dans des bacs en inox. Le self permettra une meilleure autonomie des élèves, une baisse du niveau sonore car pas d'attente à table, il sera demandé à chaque enfant de rester au moins 20 minutes à table. Cela devrait également améliorer le rapport avec les agents qui seront moins dans la surveillance. Toujours sur le sujet de la cantine, les parents demandent de nouveau un repas végétarien disponible chaque jour au self mais la mairie ne compte pas répondre à cette demande, elle suit simplement l'obligation de fournir un repas végétarien par semaine. Le prestataire ne changera pas l'an prochain, il s'agit de SHCB. Les parents demandent la possibilité d'être présent lors de la rencontre avec le prestataire qui permet de définir le cahier des charges mais la mairie pense que cela n'apportera rien et en plus les réunions sont en matinée donc compliqué pour la dispo des parents. L'appréciation des repas peut être différentes selon les écoles donc ce serait très subjectif. Au niveau des quantités, le gramme est nationale, il est différent entre la maternelle et la primaire mais à l'intérieur de la primaire il n'y a pas de différence entre un CP et un CM2. En général, la mairie explique que les petits prennent moins ce qui permet de répartir sur les plus grands qui le demandent mais ils ont aussi la responsabilité de faire attention aux problèmes nutritionnels et de poids donc avoir toujours du « rab » n'est pas une bonne solution. Au niveau du suivi, un agent prend la température des plats chaque matin, le chaud doit

être à plus de 63° et le froid à moins de 3°.

A propos des problèmes d'ambiance, de menaces auprès des enfants de faire des listes qui seront données au directeur et à la mairie, cette dernière répond qu'ils sont déjà en train de travailler dessus avec les agents pour améliorer leur prise en charge auprès des enfants. En maternelle, il y a un adulte pour 14 enfants et en primaire un adulte pour 18 enfants.

Question du nettoyage des écoles et notamment des toilettes qui peuvent être un terrain de jeu pour les enfants. Un parent signale que sa fille ne veut plus y aller car c'est sale. La mairie répond qu'il y a un nettoyage chaque jour mais que les agents commencent tôt et terminent à 14h30 donc ensuite il n'y a plus d'agent pour nettoyer les toilettes, c'est aux équipes pédagogiques ou périscolaires de faire attention. Les parents proposent une sensibilisation des enfants sur le respect du travail des agents.

Il est évoqué le jeu « tu bouges t'es gay » mais ce n'est pas vraiment répandu et remonté la mairie. Discussion sur ce que la laïcité implique et que la communication doit être ouverte auprès des enfants qui en ont besoin.

Actuellement, nous sommes en vigilance rouge sur le plan vigipirate, un document sera à remplir lors de chaque événements dans les établissements. La mairie demande également un contrôle des sacs à l'entrée.

Un parent a demandé à faire remonter le fait qu'elle a des problèmes de réservation qui s'annulent seules pour la cantine mais il s'agit d'un cas isolé et elle doit faire un mail à la mairie.